

Saint Mars

Magazine



*3 départs en retraite
bien méritée !
de gauche à droite Marie-Bernadette Plessis,
Maryline Maillard & Sonia Hamon*

Inscriptions
scolaires
2022/2023

*Inscription :
Rentrée 2022*

*Travaux :
Quelles autorisations ?*



AVRIL 2022 - N°72

SOMMAIRE

Le Mot du Maire P.2

Le coin des infos P.3-4

Culture P.5

Les Ecoles P.6-7

Associations P.8-9

Zoom P.10

Une page d'histoire P.11

Juste pour rire ! P.12

Le Mot du Maire

Merci à Marie, Maryline et Sonia (en photo de couverture de ce magazine). Trois de nos agents ont fait valoir leur droit à la retraite après avoir travaillé aux services de nos élèves sur les temps scolaires et périscolaires. Un grand Merci à vous Mesdames pour le service rendu et la qualité du travail réalisé. Je vous souhaite une très bonne retraite. La plateforme de rénovation énergétique est désormais disponible pour tous les habitants qui souhaitent réaliser des travaux afin de diminuer nos consommations énergétiques et favoriser nos habitats sobres en carbone. Pour être « SÛRE » d'être bien accompagné, utilisez la plateforme « SÛRE » au numéro : 02 55 44 10 10 (ou www.sure-paysdumans.fr).

La Ruisselée et la Municipalité, avec le support du Jardinier Sarthois sont lauréats d'un appel à projet pour la création d'un jardin partagé. Ce projet est ouvert à tous ! C'est une belle occasion de participer à la vie communale en apprenant ou en partageant son savoir sur le jardinage. Venez nombreux sur le site de la Ruisselée (rue du 8 mai) afin de cultiver, de récolter fruits et légumes et de partager des moments de détente et de bonne humeur.

De nombreuses associations ont souffert pendant la crise sanitaire de l'arrêt des activités et des manifestations. Même si l'activité repart doucement, la municipalité soutient cette reprise difficile. Je profite de cet édito pour encourager toutes les associations à participer à l'inter-association organisée par les Turbulents St Martiens le 15 mai. Venez nombreux, petits et grands à cette rencontre amicale et enrichissante...

Enfin, une journée écocitoyenne est organisée avec le conseil municipal enfants le samedi 18 juin avec de nombreux ateliers (ramassage de déchets, fabrication de nid d'hirondelles, réparation d'objets...) et un pique-nique où l'on essaiera de produire le moins de déchets possibles... Inscrivez-vous afin que cette journée soit une réussite pour tous et pour notre environnement.

En attendant, la crise n'étant pas terminée, restez prudents et prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,
Laurent TAUPIN



M'Bappé

Directeur de la publication :
Laurent TAUPIN

Responsable de la publication :
Jean-Mark FAFIN

Responsable éditorial :
Bérengère GUITTET

Création graphique conception & réalisation :
ZigZag Graphistes indépendants -
Courdemanche 72150
contact@zigzag.click / 0243442823



Ce produit est certifié FSC®
La certification FSC® garantit que ces produits sont imprimés sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.

Partez en balade

Le printemps arrive, partez sur les traces de Gaston Chevereau en téléchargeant, depuis le site de la commune, le géocaching : https://stmarsdoutille.fr/images/depliant_geocaching_saint_mars.pdf



Le Coin des Infos

Du nouveau sur la commune ! CSDB72

Electricité générale, plomberie, chauffage, carrelage sol et mur, salle de bain clé en main



Alexandre GUY
Outillé
06.22.04.27.87
csdb72@outlook.fr



Diane MAHIEU Thérapeute et praticienne en mémoire cellulaire

Elle vous reçoit au Cabinet médical
1 rue Nationale sur rendez-vous.

06.50.57.54.54
www.dianemahieu.fr

Defond en comble
Débaras de maison et enlève également tous véhicules
0783795451
singemania@gmail.com

DEFOND EN COMBLES – Brocanteur

Brocanteur depuis une dizaine d'années, je débarrasse les maisons, usines, locaux ... Je débarrasse également la ferraille et les véhicules en épave. Je travaille avec des notaires et des huissiers qui me font confiance quand les personnes sont éloignées et ne peuvent pas se déplacer ou pour intervenir quand le bien est dans un état catastrophique. Je me déplace gratuitement pour visiter et effectuer un devis. Je suis joignable 7 jours sur 7 de 8h00 à 20h30.

Johnny DEFOND
1000 route de Creuse
07.83.79.54.51
singemania@gmail.com

facebook Defond en comble

LOUIS WEISS
Carrelage
Faïence
Peinture
Terrasse
Démolition
Placo
St mars d'outillé
L.W AMÉNAGEMENT

Louis Weiss
36 route de la Grassinière Saint
Mars d'Outillé 06.29.49.58.79



david.esso-elokan@sarthe.fr



Vous souhaitez améliorer vos pratiques numériques ?

Faire des appels visio, utiliser le GPS de votre téléphone, avoir un contrôle parental sur les téléphones de vos enfants, reconnaître les arnaques sur internet, protéger vos données personnelles, imprimer des objets en 3D, maîtriser les achats en ligne, maîtriser les réseaux sociaux, etc ... Je suis conseiller numérique France Service à la Communauté de Communes du Sud Est Manceau. Ma mission consiste à aider les citoyens

gratuitement pour améliorer leur maîtrise des outils et services numériques. Mes interventions s'adressent essentiellement aux usagers du territoire qui comprend donc une diversité de profils : jeunes, adolescents, familles, personnes âgées etc ... Ma mission est prévue pour 2 ans : du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2023.

Contact :
david.esso-elokan@sarthe.fr
Via France Service : 02.43.40.50.54

Travaux

Rue de la Grand Maison : Aménagement de la parcelle triangulaire qui se trouve en bas de la rue en espace vert. Installation également de blocs de pierre tout au long de la rue sur les bordures afin d'éviter qu'elles ne soient abîmées par le passage des engins agricoles. Aménagement du parking Place Victor Hugo avec une aire de camping-car supplémentaire. Le réaménagement du parking place Victor Hugo est en étude. Installation d'abris de bus des deux côtés de la rue (subventionnés par la Région Pays de la Loire).



La Mairie

vous accueille

Lundi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30
(Uniquement Urbanisme)

Mardi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Vendredi 9h00 à 12h00
(Uniquement Urbanisme)
et de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00
02.43.42.74.38

www.stmarsdoutille.fr



Espace France Service

Jeudi de 9h00 à 12h00 sur
rendez-vous **02.43.40.50.54**

La Poste

vous accueille

4 rue Victor Hugo

02.43.39.01.73

Du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h00

Ouverture le samedi matin
de 10h00 à 12h30 (semaine paire)

Assistante sociale

Madame CANAL vous reçoit
sur rendez-vous le mardi
de 9h30 à 11h30 à la mairie
02.43.20.65.15

Possibilité de rendez-vous à
son bureau ou au domicile.

Etat Civil



Naissances

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents :
Giulia LANDEAU née le 2 janvier
Alba DELMAS née le 12 janvier
Layla CHARLERY née le 15 janvier
Milann LEHN né le 20 janvier
Malone BLUTEAU né le 30 janvier
Laéna LEROY TESSIER née le 22 février
Arthur PAPIN né le 24 février
Ashley AUDOUX née le 25 février
Marceau FOURNIER né le 2 avril

Décès

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles :
Odette CORVÉ veuve
BEUCHER le 2 janvier
Annie COTTEAUX veuve
CLÉMANN le 3 janvier
Maxime JAMIN le 4 janvier
Théo BLONDEAU le 8 janvier
Janine GRÉGOIRE veuve
CHAMPION le 13 janvier
Guy CORONADO le 28 janvier
Jeannine CORVASIER veuve
CHAUVIÈRE le 20 février
Jean-Pierre COURTOIS le 8 mars
Ludovic GAUTHIER le 12 mars
André LISON le 14 mars
Joël BOUCHER le 17 mars

Le Coin des Infos



**NE BRÛLEZ PAS
VOS DÉCHETS VERTS**

Attention au brûlage des déchets verts, c'est interdit !

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 750 €uros (art. R 541-78, du 14° du code de l'environnement).

Valorisez vos déchets

Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes ... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes. Vous pouvez contacter la Communauté de Communes 02.43.40.09.98 pour la mise à disposition d'un composteur

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la tonte mulching permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



La haie Benjes : une solution écologique pour recycler vos déchets de tailles et de cultures.

Lors du Brico'Solidaire du 26 février dernier à Brette-les-Pins, une démonstration de haie de Benjes a été effectuée (cette haie est toujours visible sur le côté de la salle polyvalente de Brette). Voici donc une alternative à la gestion des coupes sur son terrain. Ces haies deviendront de petits écosystèmes propices à la préservation de l'environnement.

Quelles ressources pour créer une haie Benjes

Des piquets pour délimiter l'empilement, tous vos déchets de taille, des simples brindilles aux branches dont la section ne dépasse pas 10 cm, les déchets lors du nettoyage d'automne du jardin et du potager comme des feuilles, des racines ...

Comment mettre en œuvre votre haie Benjes

Plantez à intervalles réguliers deux rangs de piquets espacés de 20 à 30 cm. L'espace entre les deux rangs de piquets dépendra de la place disponible dans le jardin.

Les piquets doivent être enfoncés de 40 à 50 cm pour que l'ensemble soit parfaitement ancré au sol.

La construction en elle-même n'a rien de complexe. Il suffit d'entasser des branchages morts et des branches entre les piquets. Il n'y a aucune essence à privilégier, tout est bon à utiliser pour la réaliser. Pour assurer une plus grande résistance, il est recommandé d'entrelacer les branchages de part et d'autre des piquets. Il est aussi possible d'incorporer des feuilles dans les espacements. La mise en œuvre de votre haie sera longue et dépendra des ressources qui seront à votre disposition au fil de l'année et au fil des ans, la haie engloutira une grande quantité de branchages et de déchets, car ceux-ci bien évidemment se décomposent.

Les avantages de cette haie

Elle servira de refuges aux insectes, petits mammifères ... et à maintenir une bonne biodiversité au jardin. Les graines contenues dans les déjections des petits visiteurs de la haie (petits mammifères, oiseaux ...) ensemenceront l'amas de branchages avec les graines d'espèces végétales environnantes. La haie sera donc constituée des espèces végétales des alentours. Par ailleurs, cette haie peut servir de tuteur, de support aux potirons, concombres, melons ou à la capucine par exemple. Ces haies mettent les cultures à l'abri des vents, mais retiennent aussi les feuilles mortes et servent donc de réservoir de matière organique à proximité des zones cultivées.

Si au début l'ensemble, il faut le reconnaître, est peu esthétique, au bout de quelques années à votre grande surprise, vous verrez pousser au pied de celle-ci (sur la partie déjà décomposée) des végétaux issus de semis spontanés, de rameaux ayant pris racine. Le tout fait alors un bel ensemble très naturel. C'est certainement la haie la moins coûteuse car tout pour la mettre en œuvre est issu du jardin.



Bibliothèque Les Mots Passants

La Bibliothèque Les Mots Passants s'inscrit dans le réseau « Trait d'union » avec la bibliothèque de Brette-les-Pins

Les bibliothèques en quelques chiffres, pour l'année 2021, c'est :

14 000 documents dont 779 nouveaux livres (achetés par la bibliothèque Les Mots Passants l'an passé), 6 000 visites sur le réseau, plus de 200 jeux à emprunter (dès 2 ans).

C'est aussi, une bibliothèque qui, comme beaucoup d'autres en France, a vu son nombre d'adhérents et de visiteurs, diminuer. Le port du masque, les gestes barrières, le passe vaccinal ont retenu nombre de visiteurs, lecteurs, adhérents à revenir dans nos murs.

Nous espérons que 2022 sera une belle année culturelle et que nous pourrons tous nous retrouver autour d'animations, de lectures, de moments partagés et toujours privilégier et permettre les liens entre tous.

Ainsi, nous allons reprendre petit à petit nos animations intergénérationnelles (couture, tricot), proposer des temps de jeux en commun et proposer une animation « création de jeu de société ».

Je vous espère présents à ces temps de partage.

A très vite,
Solenne RAGAIGNE
Bibliothécaire

biblio.brette.stmars@gmail.com
site : smo-brette.bibli.fr

Lundi : 14h-18h30
Mercredi : 14h-18h30
Samedi : 10h-13h
02.43.39.66.56

Vous ne savez pas quel livre emprunter, laissez-vous guider...



Journée Citoyenne

Nous espérons vous voir nombreux à la journée citoyenne qui aura lieu le samedi 18 juin, plusieurs activités sont prévues et en attente de validation par le Conseil Municipal des Enfants : différents stands (recyclage, construction de nid, vente en circuit court...), un pique-nique sans déchet le midi, un parcours avec ramassage de débris et pesée à la fin, ceci au verger communal où les personnes présentes pourront arroser les arbres (sauf si la pluie s'invite entre le 16 et le 19 juin). Un apéritif sera offert le midi aux participants. Pensez à vous inscrire en mairie (gratuit et sans engagement, possible aussi via le site internet dans « Nous écrire »), afin que nous puissions au mieux organiser cette journée et faire venir quelques professionnels.

LES Ecoles

Ecole maternelle La Pastourelle

Dumiste

Chaque classe bénéficie de l'intervention d'une Dumiste (Diplômée Universitaire de Musicienne Intervenant) pendant 10 séances de 30 minutes. Ils travaillent l'écoute, le rythme, l'intensité et le timbre des instruments et des voix.

Noël à l'école maternelle

L'amicale des écoles a organisé la venue du Père-Noël et financé l'achat de cadeaux pour les classes.

Un petit déjeuner a été offert aux enfants par la mairie.

Galette des Rois

Au mois de janvier, les élèves de chaque classe ont confectionné une galette et une couronne, en mars, a eu lieu une journée déguisée et en avril un spectacle Planète Mômes «Il était une fois la forêt».

Directrice Amélie NIVET
Contact : 02.43.42.71.93
ce.0721002y@ac-nantes.fr



Noël à l'école maternelle



Galette des Rois



Dumiste

Ecole élémentaire Le Pâtou

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée 2022, contacter l'école au 02.43.42.75.56 ou envoyer un message à l'adresse : ce.0720743s@ac-nantes.fr.

Rappel :

Le jour de décharge du directeur est le jeudi.
Pour signaler l'absence de votre enfant à l'école, penser à appeler au 02.43.42.75.56 AVANT 8h30 dans la mesure du possible.

Directeur Stéphane LIZÉ
Contact : 02.43.42.75.56
ce.0720743s@ac-nantes.fr



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022/2023

- 1 - Contacter Sébastien PROUST par mail : sebastien-proust@msmo.fr, en indiquant les informations suivantes : nom de famille, adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail, prénom et date de naissance de votre/vos enfant(s).
- 2 - Vous recevrez un mail vous invitant à vous inscrire sur le Portail Famille.
- 3 - Vous serez contacté pour un rendez-vous et la visite de l'école ainsi que pour la finalisation de votre dossier si besoin.

Sébastien PROUST
Coordinateur périscolaire



Avec les enseignants



Entre collègues

Départs en retraite bien méritée ...

Marie PLESSIS a intégré la collectivité le 1er janvier 1995 en tant que stagiaire. Titularisée sur le grade d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) en 1996, elle a reçu la médaille d'honneur communale après 20 ans d'exercice.

Maryline MAILLARD, recrutée fin 1998 en tant qu'agent contractuel d'entretien et aide maternelle au sein du groupe scolaire, a ensuite évolué en 1994 sur la filière animation en tant que responsable de la garderie périscolaire.

Sonia HAMON dit « Mamy » comme aime à l'appeler les enfants a été recrutée en 2008, après diverses missions, elle a rejoint l'équipe animation au sein du groupe scolaire.

Mesdames, vous avez fourni un travail de qualité tout au long de votre carrière. Avec votre expérience et votre sens d'initiative, vous avez su répondre aux besoins des enfants, des enseignants et de la municipalité.

Bravo à vous 3 et bonne retraite.

LES Associations

Génération Mouvement

Génération Mouvement a offert à ses adhérents le 24 février dernier un repas, prévu initialement en décembre. Il a été suivi de l'assemblée générale avec l'élection du nouveau bureau : Président : André GUEDON, Vice-présidente : Claudette FOUINEAU, Secrétaire : Michel VERNEAU, Secrétaire adjointe : Lucette MILCENT, Trésorière : Nadine TAILLEE, Trésorier adjoint : Daniel PAQUIER. La réunion s'est clôturée en fêtant les anniversaires 2021. A noter : Les activités ont lieu le 2ème jeudi mais aussi le 4ème jeudi du mois à 14 heures, à la salle polyvalente.

André GUEDON
02.43.42.72.84



Centre socioculturel François Rabelais

Portrait d'animatrice : Maryse Ledoux, référente des mercredis loisirs Le Centre Rabelais, missionné par la Communauté de Communes, prend en charge l'accueil des enfants le mercredi à Saint Mars d'Outillé. Maryse Ledoux est l'animatrice référente du site. Impliquée auprès des enfants de la commune, elle nous raconte son parcours et sa passion pour ce métier. Maryse, 58 ans, n'a pas toujours travaillé auprès des enfants. En 2012, alors qu'elle quitte la région parisienne pour s'installer à Saint Mars d'Outillé, elle est embauchée par la municipalité pour prendre en charge la cantine à l'école et le ménage du soir. « On m'a ensuite proposé de travailler pour les garderies et les temps périscolaires. J'ai eu l'opportunité de passer le BAFA, puis d'intégrer l'équipe du Centre Rabelais, en 2017, pour les accueils du mercredi ». Chaque semaine, ce sont 20 à 30 enfants qui sont accueillis dans les locaux de l'école. Maryse, épaulée par Amélie et Atika, propose jeux et activités aux maternelles et aux primaires. « On se réunit une fois par mois pour déterminer ensemble nos animations. On prépare des activités manuelles, des ateliers cuisine... Les sorties en extérieur sont aussi très appréciées, en forêt ou sur le terrain de sport ». En fin d'année, les animatrices organisent un loto de Noël. Pour ce temps fort, elles font appel à des entreprises locales qui fournissent des lots pour tous les enfants. « Petits et grands adorent ce moment ! ». Maryse s'occupe également de toute la partie administrative, en lien avec la coordinatrice enfance du Centre Rabelais : plannings, feuilles de présence... Très familial, l'accueil de loisirs de Saint Mars d'Outillé est bien ancré sur le territoire. « Avant la période de crise sanitaire, on travaillait avec les associations locales : Les arts à Saint Mars ou encore l'Amicale des écoles. Une façon de créer des passerelles avec la commune. » Maryse, présente toute la semaine à l'école, connaît bien les familles et apprécie le lien avec les enfants « C'est un vrai plaisir pour moi de me lever le matin. C'est un métier gratifiant que je ne suis pas prête de lâcher ». Elle espère pouvoir remettre en place des goûters parents le mercredi pour retrouver la dynamique conviviale qui caractérise tant l'accueil de Saint Mars d'Outillé.



L'Arche La Ruisselée

Cultivons ensemble la terre !

Suite à un appel à projet auquel l'association L'Arche La Ruisselée avait répondu, la Préfecture de la Sarthe, via France Relance, vient de répondre favorablement au projet d'aménagement d'un jardin partagé sur son propre terrain au 13 rue du Huit Mai. C'est en lien avec la commune et l'association des Jardiniers Sarthois que nous faisons appel aux bonnes volontés pour participer à ce beau projet ! L'idée est qu'ensemble, membres de L'Arche et Saint Martiens nous puissions créer un beau potager, un bel espace fleuri, dans une démarche de partage de connaissances, de savoir-faire et de convivialité. Si vous n'avez pas d'outils, c'est avec plaisir qu'on vous prêtera notre matériel à votre arrivée à la Ruisselée. Nous faisons appel à vos envies de jardinage, pour ensemble créer un beau jardin partagé.

Vous n'avez pas de jardin ? On vous offre donc la possibilité de cultiver ensemble sur notre terrain ! Pour rendre cela possible, nous vous proposons de venir essentiellement sur les créneaux suivants : du lundi au vendredi de 9h à 17h30, et pour d'autres horaires veuillez nous contacter au 02.43.42.70.96.



Une nouvelle chapelle à St Mars d'Outillé

L'Association L'Arche La Ruisselée est heureuse de pouvoir inaugurer la chapelle Ste Germaine de Pibrac. Pour cette occasion, une belle journée de fête se prépare le samedi 4 juin prochain à laquelle vous êtes tous invités à venir vous réjouir avec ses membres.

Monseigneur Le Saux, évêque du Mans, présidera la messe de consécration à 11 heures qui sera suivie de l'inauguration à 12h30 en présence Monsieur Morvan, président de l'association et Monsieur Taupin ainsi que de nombreux amis, visiteurs et bienfaiteurs.

S'en suivra le verre de l'amitié, un repas festif et des animations diverses... dont la visite de la chapelle ! Ce sera aussi l'occasion de remercier les nombreuses personnes qui ont porté ce beau projet depuis plusieurs années et les donateurs sans qui la chapelle n'aurait pas vu le jour. Les membres de L'Arche pourront désormais accueillir les paroissiens et célébrer des temps spirituels dans ce lieu qui se verra chaleureux et priant.



Bienvenue aux Portes Ouvertes le 25 juin

Nous vous invitons le 25 juin prochain à L'Arche La Ruisselée, 13 rue du Huit Mai, à l'occasion de nos portes ouvertes. Durant cette journée, vous y trouverez de nombreuses animations dont une tombola, un salon de thé et vous pourrez visiter notre nouvelle chapelle !

Les horaires de la journée sont les suivants :

11 heures : Assemblée Générale de L'Arche La Ruisselée
12h00/17h00 : Repas sortie du sac, animations, stands, visite de la chapelle...



L'Arche La Ruisselée 13 rue du 8 Mai
02.43.42.70.96 / lacroseraie@arche-laruisselée.org



Marché Virtuel La Roseraie

Tarot Club

La pandémie n'étant toujours pas éradiquée, les séances n'ont pas repris. Après avoir évoqué l'histoire du Tarot dans un numéro précédent, parlons aujourd'hui des différentes pratiques de ce jeu.

Les pratiques amicales du tarot

On peut y jouer librement, sans aucune contrainte, en famille, entre ami(e)s. Les règles (ou plutôt les habitudes) varient d'un groupe à l'autre, ainsi que le nombre de joueurs et joueuses (3, 4 ou 5), ce qui permet de s'adapter au nombre de présents. Attention : s'il n'y a que 3 personnes chacun a 24 cartes en main !

Certains groupes jouent un peu d'argent et, pour garantir la convivialité, les perdants ne paient pas les gagnants. Ils versent leur dû dans une cagnotte qui permettra par exemple d'aller manger ensemble.

N'oublions pas non plus que joueur ou joueuse seul(e) peut pratiquer sur le net. Les sites ne manquent pas. On peut jouer soit de façon virtuelle contre un logiciel, certains sont bien faits, soit contre d'autres personnes, elles aussi connectées.

Existent également des tournois, concours, challenges, organisés par une association. Le but est de récupérer des fonds, comme avec un loto. Le tarot sous sa forme « officielle ». Le jeu de tarot officiel est régi un peu comme un sport. Une fédération Française, des comités départementaux, des clubs, de joueuses et joueurs licenciés, des compétitions, sans oublier les arbitres. Ces licenciés, comme certains sportifs, gagnent et perdent des points en fonction de leurs résultats lors des différentes compétitions. Il en ressort un classement. Les formats de compétition sont très nombreux. En Individuel, triplette, quadrette, interclubs... Mais toujours à 4 joueurs. Tous les tournois sont payants et une bonne part des recettes est redistribuée aux participants « positifs ». En effet, légalement, les jeux de hasard et d'argent sont interdits en France hors cadre réglementaire (Casinos, Française des jeux), mais le tarot n'est pas considéré comme un jeu de hasard. Le tarot en « duplicate »

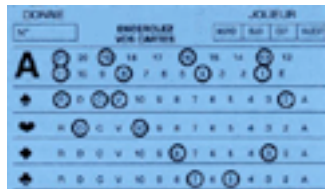
Impossible de parler compétition sans évoquer le duplicate, très apprécié des plus chevronnés. C'est une formule où le facteur chance, propre à tout jeu de carte, est quasi supprimé.

Le même jeu est reproduit plusieurs fois, il est donc « dupliqué » Le but est d'obtenir un meilleur résultat que les autres avec la même donne (la même distribution des cartes). Cette donne est fixée à l'avance. A la fin des parties, on passe de table en table sous la direction d'un arbitre, de telle sorte que personne ne joue 2 fois contre le même adversaire ni 2 fois avec la même donne. Les qualifications commencent dans les clubs. Les 196 meilleurs participeront au championnat.

Ce championnat se joue sous la forme de 7 tournois de 7 tables, soit 49 tables. Avec 4 personnes à chaque table, on arrive bien à 196 participants. TOUTES les donnes, donc TOUTES les mains (196) sont préparées avant ! 49 jeux sont nécessaires. Je vous laisse imaginer le travail des organisateurs ! A la fin de chaque partie les jeux sont reconstitués grâce à un « diagramme ».

Chacun des 4 présents à la table dispose de son propre diagramme.

Les 18 cartes de la main sont celles qui sont entourées. Le E correspond à l'excuse. Les places ont pour nom les 4 points cardinaux (Sud, Nord, Ouest et Est). Ici la couleur bleue signifie que c'est la place « sud », le A pour attaquant (preneur). Sinon c'est un D pour les défenseurs. Les mains reconstituées sont rangées dans un étui conçu pour que chacun puisse retirer sa main sans la faire voir aux autres. Il y a aussi de l'autre côté de l'étui une poche où est rangé le chien et une autre pour les documents. Ici on voit que nous sommes sur la table 2, que Ouest est preneur et que Est est considéré comme donneur, c'est donc Nord qui démarrera.



Une fois le tout reconstitué et rangé on attend que l'arbitre replace chacun sur d'autres tables selon un protocole stricte. A la fin chacun aura joué 2 fois sur chacune des 7 tables, soit 14 fois. La même chose pour les 6 autres « tournois ». Et ensuite ? ... Ils recommencent le soir même ! ... La moitié, soit 98 seront qualifiés pour ...rejouer le lendemain ! ... Finalement 28 rejoindront l'étape suivante. Au bout du bout on connaîtra « les » champions de France. Quel programme !!! Je dis « les » car, en plus, il y a plusieurs versions, dont celle où les 3 défenseurs font équipe et restent ensemble. Dans ce cas, pour éviter des « tricheries » de la part des 3 défenseurs, l'arbitre peut demander la mise en place de paravents. Ainsi les 3 défenseurs ne se voient pas. Le preneur (ici de face) voit les 2 défenseurs sur sa gauche et sa droite. Il voit le 3ème, de face, par une fenêtre. Une autre fenêtre, en bas, permet à tous de voir le tapis et de jouer Avant d'en arriver là, il faut un début, dans une ambiance plus relaxe,

en venant au ... Club de Saint Mars ! Le club de Saint Mars n'est pas affilié à la fédération. C'est un choix réfléchi, la volonté de ne pas attirer des joueuses ou joueurs trop pointus, recherchant des gains ou des points pour leur classement, avec le risque qu'ils soient trop intolérants avec les moins expérimentés. L'objectif est de préserver une nécessaire convivialité. Le club propose 5 tournois individuels par an se déroulant le dimanche après-midi, à la salle polyvalente. La participation est de 7 €. Ils sont ouverts à tous. Il faut accepter les règles fédérales. Il est conseillé aux personnes intéressées mais non confirmées de commencer par des séances d'entraînement. Les entraînements ont lieu le premier mardi du mois à la salle polyvalente. Participation de 2,50 €. Ces séances sont ouvertes à tous les joueurs et joueuses ayant déjà joué un peu. Nous appliquons le règlement fédéral, avec tolérance. Enfin, pour les débutants, nous proposons des plages horaires certains vendredis pour s'accoutumer aux pratiques et aux règles, mais sans jouer d'argent. Cela vous tente ? N'hésitez pas à nous contacter



Petit message aux femmes : Mesdames, voilà bien un domaine où l'égalité des sexes est totale !

Jean-Louis DAUBIAS
06.83.21.33.58



Les Turbulents Saint Martiens

Nous avons dû annuler la chasse à l'œuf qui était prévue le 18 avril dernier par manque de mains. Alors n'hésitez pas, si vous ne savez pas quoi faire de votre temps libre, nous serions heureux de vous compter parmi nos bénévoles. Les 2 prochaines dates à retenir sont la rencontre inter-association le 15 mai prochain Gratuit et ouvert à tous (amis, familles ou associations). Formez une équipe de 4 minimum et venez vous amuser et affronter les autres équipes. Le 24 juin prochain, pour la fête de la musique (si vous êtes musiciens et que vous jouez dans un groupe, contactez-nous !) A très bientôt pour de nouvelles aventures...

Yves NIVAUT
06.20.34.84.66



Basket

Depuis septembre dernier, le club des Mouettes accueille Jules Foger en tant que service civique. Originaire de la commune, il fait parallèlement des études en 1ère année de STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Il possède un emploi du temps aménagé pour réaliser ses missions au sein du club. Jules est un enfant du club, il a la particularité d'être le petit fils de Mr et Mme Pasquier François et Evelyne (ancien président et secrétaire du club pendant de longues années), sa tante Mme Pasquier Christelle (ancienne secrétaire et présidente aussi) ainsi qu'Alban son papa ancien arbitre championnat de France et bénévole au club. Cela prouve sa fibre avec notre association fort de 160 licenciés. Il a pour missions de participer à l'encadrement des jeunes sur les entraînements, réaliser le dossier éco citoyen de la fédération de basket-ball, entre autres ... Quant à Maxime Dronne service civique l'année dernière avant Jules, il occupe cette année un poste de salarié depuis le début d'année sportive. Une nouvelle candidature sera lancée en juin prochain pour la saison prochaine afin d'accueillir un nouveau service civique en septembre.



Basket Santé tous les vendredis matin au complexe sportif avec la Ruissellée.

LE BUREAU DES
MOUETTES
Camille FOLLENFANT
07.86.45.47.66

ZOOM Travaux, quelle autorisation demander ?



Installer un abri de jardin, aménager des combles, poser de nouvelles fenêtres, poser des velux, construire une clôture, installer une terrasse, une pergola ... nombre de travaux, même anodins, imposent certaines formalités.

Selon leur nature, un grand nombre de travaux exigent de déposer, avant de démarrer le chantier, une déclaration préalable, voire une demande de permis de construire. Pour cela, il est nécessaire de remplir les formulaires adéquats, de fournir les pièces justificatives ... et surtout de respecter les règles d'urbanisme, afin d'écartier tout risque de refus.

Une déclaration préalable est obligatoire pour tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur de votre logement et ce même si votre maison n'est pas visible de la rue ou si elle est située en pleine campagne. C'est le cas si vous créez ou agrandissez une ouverture, installez des fenêtres de toit (type velux ...), ajoutez un balcon, remplacer des fenêtres en bois par des ouvertures en PVC, des volets battants par des volets roulants, voire simplement si vous les repeignez. Remplacer des grandes fenêtres par de petits carreaux nécessite également une autorisation, tout comme une isolation par l'extérieur, qui élargira la façade. Vous n'êtes dispensé de déclaration préalable que si vos travaux reproduisent à l'identique l'existant, mais il y a des exceptions. Ainsi dans les zones protégées, même un simple ravalement implique une déclaration de travaux.

Une déclaration de travaux est également requise pour installer à l'extérieur une pompe à chaleur, un élément de climatisation, une chaudière à condensation ou des panneaux solaires.

Agrandissement – une question de surface

Vous souhaitez installer un abri de jardin, une véranda, aménager un grenier, construire un garage ou au contraire en faire une pièce supplémentaire ? Vous êtes dispensé de toute démarche administrative tant que la surface de plancher ne dépasse pas 5 m², sous une hauteur de plafond d'au moins 1.80 m et au maximum de 12 mètres de haut. Au-delà, une déclaration préalable est obligatoire. Ce sera même un permis de construire si la surface dépasse 20 m² ou 40 m² en zone urbaine dotée d'un plan local d'urbanisme. Attention : si cette extension (quelle que soit sa taille) porte la surface totale de plancher de votre habitation à plus de 150 m², vous devez alors faire appel à un architecte pour dessiner les plans et déposer une demande de permis de construire.

Se passer d'autorisation est trop risqué

Des travaux réalisés sans autorisation peuvent exiger une remise en l'état initial, sous peine de poursuites judiciaires. De plus, le jour où vous voudrez vendre votre bien, le notaire est en droit de refuser d'inclure dans l'acte de vente les modifications apportées sans autorisation. Car l'acheteur prend un risque en acceptant un bien potentiellement invendable en l'état ! Toutefois si des travaux ont été faits sans autorisation, il est possible de les régulariser en déposant, après coup, le permis de construire ou la déclaration préalable, s'ils respectent les règles de l'urbanisme. Mais celles-ci évoluent ...

Côté piscine permanente ou temporaire ?

Une piscine hors sol installée 3 mois par an maximum ne demande pas de formalités particulières. En revanche si vous dépassez ces délais ou si vous créez une piscine enterrée, vous devez déposer une déclaration préalable si la surface du bassin est comprise entre 10 et 100 m². Au-delà c'est un permis de construire qui est exigé. Attention également aux piscines couvertes de plus de 10 m², si l'abri fait plus de 1.80 m de hauteur intérieur, un permis de construire sera nécessaire.

FIN DE CHANTIER à signaler

La déclaration d'ouverture de chantier est obligatoire dans le cas d'un permis de construire. Vous n'avez pas besoin d'effectuer cette démarche si vous êtes soumis à une déclaration préalable de travaux. En revanche dans les deux cas, vous devez déclarer l'achèvement des travaux, indispensable pour valider les transformations et attester qu'elles ont bien été réalisées conformément au projet déposé. Une taxe d'aménagement peut vous être réclamée.

Pour éviter tout désagrément, il est impératif de contacter la mairie et de déposer une demande d'urbanisme AVANT DE COMMANDER VOS MATÉRIAUX ET/OU DE COMMENCER VOS TRAVAUX.

Le règlement du plan local d'urbanisme et les formulaires de déclaration sont téléchargeables sur notre site : <https://stmarsdoutille.fr/votre-mairie/amenagement-du-territoire/44-urbanisme>



Exemple en zone UP, clôture interdite !

Une Page D'histoire

La Scierie Follenfant



Vous êtes tous passés un jour devant la scierie de Gérard et Gisèle Follenfant route d'Ecmmoy, ils sont tous les 2 Saint Martiens. Gérard est né en 1941 rue Gambetta et Gisèle en 1943 dans une ferme de Grammont. Alors vous pouvez imaginer que notre commune, ils la connaissent sur le bout des doigts.

Gérard est allé à l'école des garçons qui se situait Salle Gaston Chevreau rue des rosiers et la classe de Gisèle se trouvait dans la grande salle de l'Ardoise.

Gisèle est intarissable lorsque nous abordons la vie à Saint Mars d'Outillé. Elle nous parle des fêtes qui rythmaient l'année, le carnaval, les 3 jours après l'oie, la mi-carême, le théâtre de la semaine de Pâques, le 14 juillet et sa remise des prix où les meilleurs élèves dansaient dans des costumes de papier crépon. Jusqu'en 1962, tous les dimanches, il y avait bal à la salle dans le bourg. Mais attention, il y avait un balcon où les mères des filles montaient pour surveiller la joyeuse assemblée. A partir de 1963, les bals ont eu lieu le samedi. Effectivement, les jeunes gens travaillaient de moins en moins en milieu rural et le dimanche ils devaient regagner la ville. Lorsque la salle fut fermée, c'est à Outillé que l'on allait danser dans « la Chaumière ».

Des commerces, il y en avait bon nombre : des sabotiers-chaussures, des marchands de tissus et de beaux vêtements, un marchand d'électro-ménager, un mécanicien vélo, un marchand de casseroles de très bonne qualité, six cafés, deux hôtels, deux dames qui allaient repasser chez les gens, une modiste, une couturière qui confectionnait de belles robes en organdi. Il y avait aussi le marchand de volailles où la Grand-Mère de Gisèle vendait les œufs et le beurre de la ferme. Les produits étaient ensuite emportés à Paris par le commerçant.

A 14 ans, Gérard a rejoint son père à la scierie. Elle avait été créée par son Grand Père en 1911. Il aimait ce travail et ne s'est jamais posé la question s'il devait faire un autre métier. Il a scié beaucoup de billes de bois pour qu'elles deviennent de belles planches.

Mais ce n'est pas tout, dans cette entreprise, à partir de la seconde guerre mondiale et jusqu'en 1990, on venait avec les pépins de citrouilles récoltés dans les champs pour faire de l'huile.

Après leur mariage, Gisèle l'a rejoint pour l'aider dans sa tâche de scieur de bois. Elle en a manipulé des planches, mais Gérard a toujours fait attention à bien les équilibrer pour que sa femme n'ait pas trop de mal.

La chaudière de la scie à ruban, qui pesait 4 tonnes, avait aussi une autre utilité. Elle était déplacée dans les fermes pour entraîner la batteuse au moment des moissons.

Le village qu'ils avaient connu à commencer à changer dans les années 1960, de plus en plus de jeunes sont partis travailler à l'usine. Les chevaux et les ouvriers agricoles ont été remplacés par les tracteurs. Albert Cossart est arrivé en tant que promoteur : il a acheté des terres à certains agriculteurs pour un prix alléchant et a construit la cité des Pins, puis Jeanne d'Arc, les Genêts et la Clairière. Notre village a commencé à s'agrandir.

A compter de 1961, l'électricité a commencé à alimenter progressivement les habitations.

Aujourd'hui, Ils profitent de leur retraite, en faisant encore tourner la scie de temps à autre pour le plaisir, mais aussi en s'occupant du jardin de légumes et de fleurs. Ils aiment tout particulièrement jouer aux cartes avec les amis. Leur souhait est de rester à Saint Mars d'Outillé jusqu'à la fin de leurs jours, tout en contemplant les aménagements récents notamment dans le bourg...

Pour ne rien oublier...

L'Agenda des manifestations

MAI		
Dimanche 8	Défilé Victoire 1945 à 10 heures	Place Victor Hugo
Dimanche 15	Rencontre Inter-associations	Terrain salle des fêtes
JUIN		
Samedi 4	Inauguration de la chapelle de La Ruisselée à 11 heures	Rue du 8 Mai
Samedi 4	Gala de danse	Salle des fêtes
Dimanche 12	Elections législatives	Salle du Conseil Municipal
Samedi 18	Journée Eco-citoyenne	
Dimanche 19	Elections législatives	Salle du Conseil Municipal
Vendredi 24	Fête de la Musique	Presbytère
Samedi 25	Portes ouvertes Arche La Ruisselée	13 rue du 8 Mai
Dimanche 26	Fête des Ecoles	Groupe scolaire
JUILLET		
Jeudi 7 & vendredi 8	Concours équestre jeunes chevaux	Centre équestre
Samedi 9 & dimanche 10	Concours équestre pro/amateurs	Centre équestre
Mercredi 13	Repas & feu d'artifice	Salle polyvalente
Jeudi 14	Défilé à 11 heures	Place Victor Hugo

Juste pour rire !

